

Les organisations syndicales de Côte d'Or



Comme leurs confédérations, les deux organisations syndicales de Côte d'Or CGT et FORCE OUVRIERE réaffirment leur opposition résolue aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013.

Cet accord refusé par deux des trois grandes confédérations syndicales organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs.

La lutte contre le chômage appelle une rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur préjudiciables à l'emploi en qualité et en quantité.

Le gouvernement annonçant son intention de retranscrire dans la loi un mauvais accord pour les droits sociaux, la CGT et FORCE OUVRIERE décident d'appeler les salariés à se mobiliser et à exprimer leur désaccord en direction du gouvernement, des députés et des sénateurs.

- ➔ Les deux organisations syndicales de Côte d'Or, CGT et Force Ouvrière appellent les salariés avec leurs syndicats et sections syndicales à créer les conditions de la mobilisation la plus large possible au travers d'arrêts de travail et à participer à la manifestation le :

MARDI 5 MARS 2013

à 14h30

Place de la Libération à DIJON

Cette journée doit exprimer un refus de l'austérité et de la flexibilité ; l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions.

Les organisations syndicales FSU et Solidaires de Côte d'Or appellent à participer massivement à cette journée d'action.

